

Calendrier Estival 2022

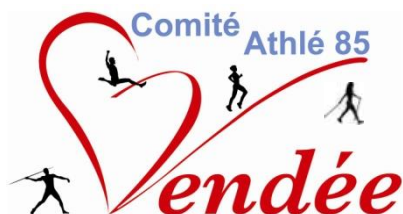


Printemps ~ Été

2022

Bulletin Officiel

Le



remercie ses partenaires



Sans oublier les collectivités locales qui mettent leurs installations sportives à disposition de nos compétitions.

CALENDRIER ESTIVAL 2022

Dates 2022	Comité 85		Ligue PL		Inter ou pré France	France
	Compétitions	Lieu	Compétitions Meeting Région	Lieu		
D 20 mars	Meeting fond 3000– 5000– 10000 - marche 3000	St Laurent/ S				
S 26 mars			Challenge régional Marche	St Berthevin		
S 26 mars			A.G. LIGUE	Chapelle sur Erdre		
D 27 mars						
S 2 Avril						
D 3 avril			Meeting Rég ACB Lancers	St Brévin		
<i>Me 6 avril</i>			<i>Inter Dep UGSEL Lycées</i>	<i>Angers</i>		
Du S 9 avril au Di 24 avril 2022						
S 9 avril	Epr. Ouvertes BE et tétrathlon	Les sables	Meeting EM	Beaupreau		
D 10 avril						
S 16 avril	Epreuves combinées 44/85 Ca à Ma	Bouaye				Meeting 10000 m Pacé
D 17 avril						
S 23 avril	½ Floréal + ½ champ MI	St Laurent sur Sèvre				
D 24 avril	½ dept BE	Fontenay	Challenge régional Marche	Fontenay		
D 24 avril			Meeting ESCO	St Nazaire		
<i>Me 27 avril</i>			<i>Régionaux UGSEL Lycées</i>	<i>Challans</i>		
S 30 avril			½ Floréal + ½ champ MI	Challans		

D 1 mai						
Me 4 mai	Dép UGSEL Collèges	Challans				
S 7 mai			1 ^{er} tour Interclubs	Pommeraye		
D 8 mai			1 ^{er} tour interclubs	Cholet N1N2 Carquefou N2		
Me 11 mai						
V 13 mai			Meeting ASBA	St Barthélémy		
S 14mai			Régionaux Equip'athlé U14 U 16	Fontenay		
S 14 mai			Meeting ACC	La Chapelle		
D 15 mai						
Me 18 mai	Dép Equipe Collèges UGSEL	La Roche				
Je 19 et V 20 mai						Nat UGSEL Lycées 59
V 20 mai						
S 21 mai	Pointes d'or BE et Mi	Montaigu				
D 22 mai			Finales Interclubs	N1 Angers		Championnat France Club
J 26 mai						
V 27 mai						
S 28 mai			Meeting SEC	Les Sables		
S 28 mai			Régionaux Ep Comb U16 U18 U20 Se + Epreuves Masters	Pommeraye ?		France 10 000 m Pacé
D 29 mai						
Me 1 juin			Régionaux UGSEL Collèges	La Roche		
Jeudi 2 juin						France Lycée UNSS Poitiers
V 3 juin						
S 4 juin	½ Champt BE	St Gilles	Meeting Lancers UACS Meeting EM Meeting USSB	Savenay Beaupréau St Berthevin		Challenge Nat Equip'athlé U16 Tours
D 5 juin						

S 11 juin						Meeting Carquefou
S 11 juin					Pré France EC CJES Laval	France Collège UNSS Dreux
D 12 juin			Régionaux P.O. U 16 et Match U 14	Challans		
D 12 juin			Meeting Rég RCN	Beaulieu Nantes		
J 16 V17 juin						Nationaux UGSEL Collèges Valence
V 17 juin						France UNSS Relais Bourges
S 18 juin			Régionaux U18 à Se	Mayenne		
D 19 juin						
V 24 juin						Jeux UNSS Benjamins Montargis
V 24 juin			Meeting Rég MSC Meeting ESA	Durantière Nantes Coulaines		France Elite Caen
S 25 juin			Régionaux U 16	Nantes		
D 26 juin						
			Meeting ASV	Fontenay		
Me 29 juin			Meeting Rég HA 44	Bouaye		
V 1 juillet			Meeting E2A	Angers		
S 2 juillet			Meeting Régional U14	Coulaines	PréFrance 4 ligues à Redon	Finale PO U16 + 8228 + EC St Renan
D 3 juillet						
S 2 et D 3 juillet						France EC
Me 6 juillet	Meeting Entente Sèvre	St Laurent sur sèvre				
V 8 juillet			Meeting ASL 72	La Flèche		
S 9 juillet			Meeting USBB	St Berthevin	Match Interligues U18 U20 à Angers	France U23
D 10 juillet						

Je 14 Juillet						Coupe de France des ligues U16 Angers
V 15 juillet						France U18 et U20 Mulhouse
S 16 juillet						
D 17 juillet						
S 16 et D 17 juillet						France EC + marche Masters
V 22 juillet			Meeting USSB	St Berthevin		
S 23 juillet						Open de France à Epinal
D 24 juillet						
S 3 sept						
D 4 sept						
S 10 sept						
D 11 sept			Challenge régional Marche	Carquefou		
S 17 sept						
D 18 sept						France Semi St Omer
S 24 sept	Meeting Relais	Les Sables				
D 25 sept					Match Inter-ligues Running Tours	
S 1 octobre	Meeting d'Automne	St Laurent sur Sèvre				
D 2 octobre						Challenge Nat Marche Saran
S 8 octobre						Coupe de France
D 9 octobre						
S 15 octobre						interclubs U18 U20 U23 Promo Saran et Nationaux Dijon
D 16 octobre						

Règlementation Générale

Saison Estivale 2022

Baby Athlé	Bba	2016 et après	U 7
Eveil Athlétique	EA	2013 – 2014 - 2015	U 10
Poussin	PO	2012 – 2011	U 12
Benjamin	BE	2010 – 2009	U 14
Minime	MI	2008 – 2007	U 16
Cadet	CA	2006 – 2005	U 18
Junior	JU	2004 – 2003	U 20
Espoir	ES	2002 - 2000	U 23
Senior	SE	1999 – 1986	
Master	MA	1987 et avant	

Jury compétition

Sur les juges fournis par chaque section, 1/3 minimum doit être diplômé et validé

Liste de vos juges J-3 à engager sur le site rubrique « engagés »

Les autres juges se répartissent entre les jeunes juges validés, jeunes juges en formation, parents, accompagnateurs et dirigeants et club maître pour l'ACLR

Athlètes	2 à 3	4 à 7	8 à 12	13 à 16	17 à 20	21 à 25	26 à 30	31 à 35	36 à 40	41 à 45
Juges	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Puis un juge pour 10 athlètes supplémentaires

Sanctions applicables

Coordonnées inscriptions :

Les inscriptions aux compétitions se feront directement sur le site internet du comité pour tous les championnats départementaux : colonne de gauche rubrique « **engagés** » (sauf pour les Equip'Athlé et Interclubs)

Règlementation spécifique :

Pour les organisateurs d'épreuves EA et Po, ils doivent envoyer leurs épreuves et leurs horaires 1 mois avant la compétition. Les clubs doivent envoyer leurs engagements en utilisant les feuilles des organisateurs le mercredi précédant la compétition directement au contact club de l'organisation.

Pour toutes les compétitions, le maillot du club est obligatoire : maillot des sections : niveau départemental, maillot club maître : niveau Régional et plus

Sauts : les montées de barre en hauteur et en perche, seront déterminées par le juge arbitre (voir feuille jointe indicative)

Triple-saut : les planches impaires réglementaires autorisées :

U 14 BEF	5 m et 7 m
U 14 BEM / U16 MIF	7 m et 9 m
U 16 MIM	9 m et 11 m

Protocole connu à la date d'édition du BO à partir du printemps 2022

De la catégorie U14 à Master

1 – Règlementation générale

Les conditions générales d'organisation des rassemblements peuvent être modifiées par le comité en fonction des règlements sanitaires en vigueur (directives administratives nationales, fédérales, préfectorales), l'organisateur et le propriétaire des installations.

Le président du club organisateur ou, par défaut, son représentant désigné, sera chargé de faire respecter les mesures sanitaires en vigueur. Il sera désigné comme Responsable COVID et pourra prendre toutes les mesures nécessaires envers les personnes ne respectant pas les mesures en vigueur sur la compétition.

De manière générale, les mesures à respecter sont : le port obligatoire du masque dans les regroupements (sauf athlètes lors de leur pratique), l'accès à la piste aux seuls athlètes et officiels en pratique, la mise à disposition de gel hydro alcoolique.

2 – Conditions d'accueil des athlètes et des clubs

Pour participer, les athlètes devront s'être engagés en amont sur le site du club ou du comité jusqu'aux dates définies dans le programme officiel.

Afin de limiter les brassages, Les clubs se regrouperont dans les tribunes ou les abords de stade par zones

Les athlètes engagés sont considérés comme participants. Aucune inscription ni modification ne seront possibles sur place le jour du rassemblement. Un dirigeant par club sera autorisé à aviser le secrétariat d'éventuels forfaits sur les épreuves de courses.

La Restauration suivra les directives officielles en vigueur au jour de la compétition. L'organisateur informe en amont le jury de l'existence ou non de la restauration.

Les athlètes adultes s'engagent à se présenter au rassemblement sans aucun signe, symptôme, doute sur leur état de santé. Les clubs s'assureront auprès des familles de la même intégrité pour les athlètes mineurs.

L'identité club par le maillot est une obligation. L'athlète doit porter son maillot personnel de club.

3 – Règlementation spécifique par famille d'épreuves

Le club doit pouvoir fournir aux juges s'ils en avaient besoin : Masques, gants, Gel hydro alcoolique.

Secrétariat :

- Le nombre de personnes affectées au secrétariat doit permettre une distanciation minimum.
- Le nombre de personnes affectées à la chronométrie doit permettre une distanciation minimum.
- Désinfection du périmètre de travail avant et après l'utilisation
- Affichage restreint. Les résultats seront disponibles sur le site du Comité.

Epreuves de Sprint/Haies/ relais :

- Pas de restriction concernant ces courses en couloirs en dehors du réglage des starting-blocks. Du gel doit être à disposition des coureurs avant de régler les blocks.
- Port du masque conseillé pour le jury avec changement si le rassemblement dure plus d'une demi-journée
- Désinfection du matériel à disposition (témoins)
- A l'issue de leur course, les athlètes doivent regagner les tribunes ou les espaces libres sans stagner à l'arrivée.

Epreuves de sauts :

- Port du masque conseillé pour le jury avec changement si le Rassemblement dure plus d'une demi-journée.
- **Désinfection des mains des athlètes après chaque essai si contact avec matériel.**
- Ne pas porter ses mains au visage avant d'avoir pu les désinfecter
- **Eviter les échanges de matériel** (perches, marques, ...) ou alors désinfection préalable.
- Les concours nombreux divisés en groupes de niveaux pour réduire le nombre de personnes dans l'aire de concours.
- Les chefs de plateau seront chargés de récupérer les feuilles de concours au secrétariat puis les ramener.

Epreuves de lancers:

1. Port du masque conseillé pour le jury avec changement si le rassemblement dure plus d'une demi-journée
2. Utilisation du matériel d'organisation (prévoir gel hydro alcoolique) ou engin personnel. **Le Chef de plateau donnera les consignes de ramassage des engins.**
3. Les concours nombreux divisés en groupes de niveaux pour réduire le nombre de personnes dans l'aire de concours.
4. Les chefs de plateau seront chargés de récupérer les feuilles de concours puis les ramener au secrétariat.

**Tableau de répartition des épreuves sur Journées Départementales
Championnats de Vendée U18 et U 20 d'athlétisme sur piste 2022**

		J1 20 mars	J2 23 avril	J3 30 avril	marche 24 avril
		St Laurent	St Laurent	Challans	Fontenay
100m	F			X	
	H			X	
200m	F		X		
	H		X		
400m	F			X	
	H			X	
800m	F		X		
	H		X		
1500m	F			X	
	H			X	
3000m	CF JF		X		
	CG		X		
5000m U20	F	X			
	H	X			
10000m	F	X			
	H	X			
Haies Hautes	F		X		
	H		X		
Haies basses	F			X	
	H			X	
Steeple	CF				
	CG				
Marche U16 U18 20	F				X
	H				X
Longueur	F			X	
	H			X	
Triple-saut	F		X		
	H		X		
Hauteur	F		X		
	H		X		
Perche	F			X	
	H			X	
Poids	F		X		
	H		X		
Javelot	F			X	
	H			X	
Disque	F		X		
	H		X		
Marteau	F			X	
	H			X	
4x100m	F			X	
	H			X	

Décision de la CSO du 24 janvier 2022

Le titre de champion départemental sera attribué :

Un podium cadet et junior complet 1, 2 et 3 (or, argent, bronze)

MONTEES DE BARRE (indicatives)

HAUTEUR ET PERCHE

BENJAMINES				BENJAMINS				MINIMES FILLES				MINIMES GARCONS			
Hauteur		Perche		Hauteur		Perche		Hauteur		Perche		Hauteur		Perche	
Perf.	Points	Perf.	Points	Perf.	Points	Perf.	Points	Perf.	Points	Perf.	Points	Perf.	Points	Perf.	Points
				1,68	45							1,92	45	4,20	46 (4.17)
1,58	46			1,66	45			1,70	45	3,30	45	1,90	44	4,15	45 (4.00)
1,56	45 (1.55)			1,64	44			1,68	44	3,25	44	1,88	43	4,05	45 (4.00)
1,54	44 (1.53)			1,62	43	3,30	46 (3.26)	1,66	43	3,20	43	1,86	42	3,90	43 (3.86)
1,52	43			1,60	42	3,20	45	1,64	41 (1.63)	3,15	41 (3.11)	1,84	41	3,75	41 (3.71)
1,50	42			1,57	40	3,10	45	1,61	40	3,05	39 (3.01)	1,81	39 (1.80)	3,50	38
1,48	41	2,80	46	1,54	38 (1.53)	3,00	45	1,58	38	2,95	37 (2.92)	1,78	38 (1.77)	3,35	36
1,46	39 (1.45)	2,70	45	1,51	36	2,90	43	1,55	36 (1.54)	2,85	35 (2.82)	1,75	37	3,20	33 (3.14)
1,43	38	2,60	45	1,48	35	2,80	40 (2.76)	1,52	35	2,75	33 (2.72)	1,71	35	3,05	31 (2.99)
1,40	36	2,50	42	1,45	33 (1.44)	2,70	38 (2.66)	1,49	33	2,65	31 (2.63)	1,67	33	2,90	29 (2.85)
1,37	34	2,40	38 (2.38)	1,41	31 (1.40)	2,60	36 (2.57)	1,46	31 (1.45)	2,55	29 (2.53)	1,63	31	2,75	27 (2.70)
1,33	32	2,30	35 (2.28)	1,37	29	2,50	34 (2.47)	1,42	29	2,45	27 (2.44)	1,59	29	2,60	25 (2.56)
1,29	29 (1.28)	2,20	32 (2.18)	1,33	27	2,40	32 (2.38)	1,38	27	2,35	25 (2.34)	1,55	27	2,45	23 (2.42)
1,25	27	2,10	29 (2.09)	1,29	25	2,30	30 (2.28)	1,34	24 (1.33)	2,25	23 (2.24)	1,50	25	2,30	21 (2.27)
1,20	24	2,00	26 (1.99)	1,25	22 (1.24)	2,15	27 (2.14)	1,30	22	2,15	21	1,45	22 (1.44)	2,15	18 (2.14)
1,15	21	1,90	23	1,20	20	2,00	24 (1.99)	1,25	19 (1.24)	2,00	17 (1.99)	1,40	20	2,00	13 (1.98)
1,10	18	1,80	20	1,15	16 (1.14)	1,85	21	1,20	17	1,85	13 (1.84)	1,35	17 (1.34)	1,85	9
1,05	14 (1.04)	1,70	17 (1.69)	1,10	13	1,70	18 (1.74)	1,15	14 (1.14)	1,70	9 (1.69)	1,30	15	1,70	4 (1.69)
1,00	11	1,55	13 (1.54)	1,05	10	1,55	12	1,10	12	1,55	5	1,25	12 (1.24)	1ère barre	
0,95	8	1,40	9 (1.39)	1,00	6 (0.99)	1,40	7 (1.39)	1,05	9	1ère barre		1,20	10		
0,90	4 (0.89)	1,25	5	0,95	3	1ère barre		1,00	6 (0.99)			1,15	7 (1.14)		
1ère barre		1ère barre		1ère barre				1ère barre				1ère barre			

1ère hauteur minimum imposée pour le début de tous les concours.

Le chef de plateau, sous réserve du JA, s'autorise à changer les montées de Barre suivant le niveau d'engagement et le nombre d'athlètes

Concours mixtes, ce sont les montées de barres garçons.

Concours jumelés Filles ou Garçons, montées de barres Benjamins.

MEETING PRINTANIER ~ ENTENTE SÈVRE



DIMANCHE 20 MARS 2022

Stade municipal Joseph Raymond
Route de la Touche - St Laurent / Sèvre



- ▶ Lieu : stade municipal (Joseph Raymond) – Rue de la Touche Saint Laurent sur Sèvre.
- ▶ Organisation : Entente Sèvre. Renseignements : mickael.genty1@gmail.com
- ▶ Engagements : sur le site Entente Sèvre : <http://ententesevre.athle.com/> jusqu'au 17 mars
- ▶ Aucun engagement ne sera pris sur place. Réservé aux licenciés FFA .
- ▶ Protocole sanitaire appliqué en fonction des directives

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'engagés

9h30	10000m	Championnat de Vendée
11h00	5000m	Championnat de Vendée U 20
11h45	3000m	
12h15	3000m	Marche

Jury compétition

Sur les juges fournis par chaque section, 1/3 minimum doit être diplômé et validé

Liste de vos juges J-3 à engager sur le site rubrique « engagés »

Les autres juges se répartissent entre les jeunes juges validés, jeunes juges en formation, parents, accompagnateurs et dirigeants et club maitre pour l'ACLR

Athlètes	2 à 3	4 à 7	8 à 12	13 à 16	17 à 20	21 à 25	26 à 30	31 à 35	36 à 40	41 à 45
Juges	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Puis un juge pour 10 athlètes supplémentaires



ÉPREUVES OUVERTES ET TÉTRATHLON BENJAMINS



S.E.C. Athlétisme
SAMEDI 9 AVRIL 2022



Parc des sports de La Rudelière, 6 avenue Rhin et Danube
Les Sables d'Olonne

- Engagements sur le site du comité avant le jeudi 7 avril à 12 h 00
- Epreuves du Tétrathlon : BEM : 50 H , Disque , Hauteur , 1000 m
BEF : 50 m H , Hauteur , Javelot , 1000 m
- 3 épreuves maximums 4 essais

10h		Mise en place des jurys						
		Longueur	Triple S.	Hauteur	Perche	Javelot	Poids	Disque
10h 30	50haies TéF+ F	F			F	G		F
10h 45	50haies TéG+ G							
11h 00	50m F							
11h 20	50m G							
11h 30			F	TéF + F				
11h 50							G	TéG + G
12h30		G			G			
13h 30			G	TéG + G		TéF + F	F	
15h 00	1000 TéF							
15h 15	1000 TéG							
15h 30	1000m F							
15h 45	1000m G							
16h 00	2000m Marche F/G							

Jury compétition

Sur les juges fournis par chaque section, 1/3 minimum doit être diplômé et validé

Liste de vos juges J-3 à engager sur le site rubrique « engagés »

Les autres juges se répartissent entre les jeunes juges validés, jeunes juges en formation, parents, accompagnateurs et dirigeants et club maitre pour l'ACLR

Athlètes	2 à 3	4 à 7	8 à 12	13 à 16	17 à 20	21 à 25	26 à 30	31 à 35	36 à 40	41 à 45
Juges	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Puis un juge pour 10 athlètes supplémentaires

Championnats Départementaux 44 – 85

Epreuves Combinées

Samedi 16 et dimanche 17 Avril 2022

Stade Patrice PERRAIS, Rue Jean MONNET à BOUAYE

Catégories : Cadets / Ju / Es / Sen

LIMITE DE CONFIRMATION D'ENGAGEMENT une 45' avant la 1ère épreuve


Horaires sur le site Comité Départemental Athlétisme 44

http://cd44.athle.fr/upload/ssites/001501/pdf/planning-compet/horaires_pdf/ch_dep_x_ep_comb_bouaye.pdf

Inscriptions sur le site du Comité Départemental Athlétisme 44

<http://cd44.athle.fr/>

COMITÉ DÉPARTEMENTAL



Départementaux Ep Combinées SAMEDI 16 avril 2022							
HORAIRES	FEMMES			HORAIRES	HOMMES		
	Minimes	Cadettes	Ju / Es / Sen		Minimes	Cadets	Ju / Es / Sen
LIMITE DE CONFIRMATION D'ENGAGEMENT une 45' avant la 1 ^{ère} épreuve							
14h00				14h00			100m
14h05				14h05		100m	
14h15				14h15	100 Haies		
14h20			100 Haies	14h20			
14h25		100 Haies		14h25			
14h30	80 Haies			14h30			
14h45				14h45		Longueur (1)	Longueur (2)
15h00		Hauteur	Hauteur	15h00	Poids		
15h45				15h45			
16h00	Hauteur (1+2)			16h00		Poids	Poids
16h30				16h30	Perche		
17h00		Poids	Poids	17h00			
17h30				17h30		Hauteur	Hauteur
17h40	Poids			17h40			
17h45				17h45			
18h15		200m		18h15	Javelot		
18h30			200m				
18h40	100m			18h40			
18h50				18h50		400m	
19h00				19h00			400m

Départementaux Ep Combinées DIMANCHE 17 avril 2022								
HORAIRES	FEMMES				HOMMES			
	Benjamines	Minimes	Cadettes	Ju/Es/Sen	Benjamins	Minimes	Cadets	Ju/Es/Sen
LIMITE DE CONFIRMATION D'ENGAGEMENT une 45' avant la 1ère épreuve								
10h00							110m haies	
10h15								110m haies
10h30	50m haies	Longueur						
11h00							Disque	Disque
11h00			Longueur (1)	Longueur (2)	50m haies			
11h15	Hauteur (1+2)					100m		
11h30								
11h45								
12h00		Javelot						
Pause								
12h30					Disque	Hauteur	Perche	Perche
12h45	Javelot							
13h00								
13h30			Javelot (1)	Javelot (2)				
14h30					Hauteur	Disque		
15h15		1000m					Javelot (1)	Javelot (2)
15h30			800m	800m				
15h45	1000m							
16h00						1000m		
16h15					1000m			
16h30							1500m	1500m
17h00	Remise des récompenses							



1/2 Floréal de Vendée + 1/2 UI6

E.S. Saint Laurent sèvre

Le Samedi 23 avril 2022

Stade municipal Joseph Raymond
Route de la touche - St Laurent /sèvre



Epreuves du Championnat de Vendée en jaune

Engagements sur le site du comité Rubrique ENGAGE(E)S JUSQU'AU 21 AVRIL 12 H 00

- ▶ Aucune inscription ne sera prise sur place, 3 essais pour tous + 3 pour les 8 meilleurs
- ▶ Catégories : Minimes à Masters.
- ▶ Epreuves • Minimes : 80H - 100H - 80m - 1000m - 4x60m mixte - Haut - Tsaut - Poids - Disque.
 - TC : 100H - 110H - 200m - 800m - 3000m - 4x100m - Haut - Tsaut - Poids - Disque.
- ▶ Protocole sanitaire appliqué en fonction des directives.
- ▶ Mise en place du jury : 13h00.

Horaires	Courses	Concours			
		Hauteur	Triple-Saut	Poids	Disque
13h15	4x60m Mixte				
13h30		MF + TCF	TCM	TCF	MM
13h45	80m haies MF				
14h00	100m haies MM				
14h10	100m haies TCF				
14h30	110m haies TCM		TCF	TCM	MF
14h45	80m MF				
15h00	80m MM				
15h30	200m TCF	MM + TCM	MF	MM	TCF
15h45	200m TCM				
16h00	800m TCF				
16h15	800m TCM				
16h30	1000m MF		MM	MF	TCM
16h40	1000m MM				
16h50	3000m TCF				
17h05	3000m TCM				
17h20	4x100m TCF				
17h30	4x100m TCM				

Athlètes	2 à 3	4 à 7	8 à 12	13 à 16	17 à 20	21 à 25	26 à 30	31 à 35	36 à 40	41 à 45
Juges	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Challenge Régional Marche Demi-Championnat de Vendée U 14



SA Fontenay

Le dimanche 24 avril 2022

Stade municipal, 7 avenue Marceau

Fontenay le comte



Les épreuves marquées d'un astérisque * sont championnat de Vendée

- Chaque épreuve du championnat sera récompensée individuellement.
- Engagements sur le site du comité Rubrique ENGAGE(E)S JUSQU'AU 21 AVRIL 12H00
- Triathlon réglementaire obligatoire (pas de 2 courses, 2 sauts ou 2 lancers)

Challenge Régional Marche

10 h 00	10 000 m et 20 000 m marche TC à partir de U 20	U20
12 h 15	5 000 m marche TC à partir de U 18	U18
13 h 00	3 000 m Marche TC à partir de U 16 Confirmation Course benjamin	U16

		Long *	Haut *	Disque *	Marteau *	Javelot
13 h 30	2000 m marche BEF BEM *					
13 h 45	Mise en place du Jury					
14 h 00	50 m BEF			BEM	BEM	BEM
14 h 20	50 m Haies BEF séries					
14 H 30		BEF	BEF			
14 h 50	50 m BEM					
15 h 15	50 m haies BEM séries					
15 h 30		BEM	BEM	BEF	BEF	BEF
16 h 15	Finale 50 m haies BEF *					
16 h 25	Finale 50 m haies BEM *					
16 h 35	1000 m BEF					
16 h 45	1000 m BEM					
17 00	Relais 4 x 60 m BEF *					
	Relais 4 X 60 m BEM *					

Championnat de Vendée

50 H - 2000m marche – Relais – Longueur – Hauteur – Disque et Marteau

Si pas de benjamin à la marche, on peut avancer les lancers BM au moins de 15 minutes

Pour tous les concours championnat ou pas règle de 4 essais pour tous.

Athlètes	2 à 3	4 à 7	8 à 12	13 à 16	17 à 20	21 à 25	26 à 30	31 à 35	36 à 40	41 à 45
Juges	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10



1/2 Floréal de Vendée + 1/2 U16

ESM Challans

Le Samedi 30 avril 2022

Stade municipal Jean Lèveillé
49 Bd Jean Yole Challans



- Lieu : stade municipal Jean Lèveillé, Bd Jean Yole 85300 CHALLANS
- Engagements athlètes et jury sur le site du Comité de Vendée avant le 28 avril à 12 h
- Montée de barre de 4 cm en 4 cm pour la hauteur
- Concours : 3+3 essais pour les U16 et les TTC (à partir de Cadet)

Epreuves du Championnat de Vendée en jaune

13 h 00 : mise en place du jury

Horaires	Courses	Concours			
		Longueur	Perche	Marteau	Javelot
13 h 30	400 Haies TCH	U16 H	U16 F	U16 H et F	TCF
13 h 55	400 Haies TCF				
14 h 15	200 Haies U16 H				
14 h 35	200 Haies U16 F	U16 F	U16 H		TCH
14 h 55	100 m TCH				
15 h 15	100 m TCF			TCF	
15 h 30	120 m U16 H				
15 h 45	120 m U16 F	TCH	TCF		U16 H
16 h 00	400 m TCH				
16 h 15	400 m TCF			TCH	
16 h 30	2000 m U16 H				
16 h 45	2000 m U16 F	TCF	TCH		U16 F
17 h 00	1500 m TCH				
17 h 15	1500 m TCF				
17 h 30	4 X 60 m U16 H				
17 h 40	4 X 60 m U 16 F				
17 h 50	4 X 100 m TCH				
18 h 00	4 X 100 m TCF				
18 h 15	2000 m Steeple 76				
18 h 30	2000 m steeple 84				

Athlètes	2 à 3	4 à 7	8 à 12	13 à 16	17 à 20	21 à 25	26 à 30	31 à 35	36 à 40	41 à 45
Juges	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Proposition



Régionaux Equip'athlé U16 et U14

SA Fontenay

Le samedi 14 mai 2022

Stade municipal, 7 avenue Marceau
Fontenay le comte



- Engagements sur le site de la Ligue Rubrique ENGAGE(E)S Avant le

Horaires	Courses	Concours							
		Longueur	T S	Hauteur	Perche	Poids	Javelot	Disque	Marteau
10 h 30	Relais mixte BEF BEM								
10 h 45	Relais mixte MIF MIM	BEF	BEF	BEF	BEF MIF	BEM	BEM	BEM	BEM
11 h 00									
11 h 15									
11 h 30	50m BEM								
11 h 45	50m BEF	MIF	MIM	MIM		MIF	MIM	MIM	MIF
12 h 00	50 m haies BEF								
12 h 15	50 m haies BEM								
12 h 40	80 m haies MIF	BEM	BEM	BEM	BEM MIM	BEF	BEF	BEF	BEF
12 h 50	100 m haies MIM								
13 h 10	120 m MIF – MIM								
13 h 20	80 m MIF – MIM								
13 h 40	1000 m BEF- BEM	MIM	MIF	MIF		MIM	MIF	MIF	MIM
13 h 50	200 m haies MIF-MIM								
14 h 00	2000 m Marche BEF-BEM								
14 h 20	3000 m Marche MIF-MIM								
14 h 50	1000 m MIF								
15 h 00	1000 m MIM								
15 h 10	2000 m MIF								
15 h 30	2000 m MIM								
15 h 45	Résultats et remises des récompenses								

A noter : 4 essais pour tous les concours, excepté la hauteur et la perche 8 essais et mort subite

Si un athlète a deux concours en même temps possibilité de le faire dans une autre catégorie sauf perche et hauteur

Jury et jeune officiel en conformité avec le règlement Equip'athlé

Championnat de Vendée U14 + U 16

Pointes d'or



ABV MONTAIGU

Le Samedi 21 mai 2022

Complexe sportif Maxime Bossis , Rue du Mondial



Triathlon Benjamin(e)s : 1 course – 1 saut – 1 lancer

Triathlons Minimes M et F :

Soit : Libre : 1 course – 1 saut – 1 lancer

Technique : 2 concours – 1 course

Spéciale : 1000 m ou Marche – 1 Concours -1 épreuve libre (si course : inférieure à 1 000 m)

Engagements : pour les athlètes inscriptions sur le site du comité de Vendée Avant le : jeudi 19 Mai midi

12h 00 : Confirmation des engagements

12h30 : Mise en place du Jury

Horaires	Courses	Hauteur	Longueur	T S	Perche	Poids	Disque	Javelot	Marteau
13h00	200 m Haies MIF-MIM	BEF	BEF	BEF	BEF MIF	BEM	BEM	BEM	BEM
13H50	100 m Haies MIM								
14h00	80 m Haies MIF								
14h15	50 m Haies BEF-BEM	MIM	MIF	MIM		MIF	MIM	MIM	MIF
14H40	50 M BEF BEM								
15H00									
15H30	120 M MIF MIM	BEM	BEM	BEM	BEM MIM	BEF	BEF	BEF	BEF
15H50	80 M MIM MIF								
16H45		MIF	MIM	MIF		MIM	MIF	MIF	MIM
16H50	1000 m BEF BEM *								
17H30	1000 m MIF MIM **								
17h 55	2000 m MIF MIM **								
18 h10	Marche 2000 Be et 3000 Mi								

Podiums Benjamins à partir de 17 h 30

* **Course quand tous les concours sont terminés.**

** **Ordre modifiable suivant la fin des concours**

Athlètes	2 à 3	4 à 7	8 à 12	13 à 16	17 à 20	21 à 25	26 à 30	31 à 35	36 à 40	41 à 45
Juges	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

MEETING DU SEC ATHLETISME / OUEST VENDEE ATHLETISME



Le samedi 28 mai 2022

Parc des sports de La Rudelière, 6 avenue Rhin et Danub
Les sables d'Olonne



- Infos / Contact : secathletisme@gmail.com
- Inscriptions sur le site du Comité , rubrique Engagés jusqu'au 26 mai à 12h

COURSES	SAUTS	LANCERS
15h mise en place du jury		
16h00 Séries 100m haies CAF (0,76)	16h00 Perche Régional H/F 1ère barre 2m40	Javelot TCF
16h05 Séries 100m haies TCF (0,84)	16h00 Longueur TCM	Disque TCM
16h15 Séries 110m haies CAM (0,91)		
16h20 Séries 110m haies JUM (0,99)		
16h25 Séries 110m haies TCM (106)	17h30 Perche Elite H/F 1ère barre 3m50	
16h40 Séries 100m TCF	17h30 Triple saut TCM	
17h10 Séries 100m TCM		
17h40 Séries 400m TCF (courses de niveau)		
17h55 Séries 400m TCM (courses de niveau)		18h00 Javelot TCM
18h15 Finales 100m haies TCF puis CAF		18h00 Disque TCF
18h35 Finales 110m haies TCM puis JUM/CAM		
18h50 Finales 100m TCF (Finales B et A)		
19h00 Finales 100m TCM (Finales B et A)		
19h10 Relais 800-200-200-800 MIF (champ. rég.) + relais mixte (champ .reg.)		
19h25 Relais 800-200-200-800 MIM (champ. rég.)		
19h40 1500m TCF (3 courses de niveau)		
20h00 1500m TCM (3 courses de niveau)		

Jury : de 5 à 9 : 1 juge, 10 et + : 2 juges





Demi-Championnat de Vendée U 14

Pays de St Gilles
Le samedi 4 juin 2022



Complexe sportif du Lycée
101 rue de la Begaudière
85800 Saint Gilles Croix de Vie

Engagements sur le site du Comité rubrique Engagé pour le 2 juin 2022

- Chaque épreuve du championnat sera récompensée individuellement.
- Triathlon réglementaire obligatoire (pas de 2 courses, 2 sauts ou 2 lancers)

Les épreuves marquées d'un Astérisque sont Championnat de Vendée

		Hauteur	TS *	Perche *	Poids *	Javelot *
13 h 30	50 m BEF Séries				BEM	BEM
14 h 00	50 m Haies BEF			BEF		
14 h 20		BEF	BEF			
14 H 30						
14 h 50	50 m haies BEM					
15 h 15	50 m BEM Séries			BEM		
15 h 30		BEM	BEM		BEF	BEF
16 h 15	Finale 50 m BEF *					
16 h 25	Finale 50 m BEM *					
16 h 35	1000 m BEF *					
16 h 45	1000 m BEM *					
17 h 00	Relais Ambiance 4 x 250 m					

Epreuves du Championnat de Vendée U14 : 50 m - 1000 m - TS - Perche- Poids - Javelot

Pour tous les concours championnat ou pas règle de 4 essais pour tous

Athlètes	2 à 3	4 à 7	8 à 12	13 à 16	17 à 20	21 à 25	26 à 30	31 à 35	36 à 40	41 à 45
Juges	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Championnat Régional Pointes d'or U14 et U16 et Match Interdépartemental



ESM Challans
Dimanche 12 juin 2022
Stade municipal Jean Léveillé
49 Bd Jean Yole



MINIMA DE SELECTION - U14 : 80 points - U16 : 80 points

REGLEMENTATION SPECIFIQUE

Tous les jeunes de leur catégorie sont qualifiés pour participer à la sélection de leur département, ils devront porter le maillot de leur Comité. Chaque Comité peut compléter par des athlètes au-dessus de 60 points, afin d'atteindre, éventuellement les 15 athlètes par catégorie et par département

JURY : Chaque Comité fournira 10 Juges Officiels (dont 6 juges concours) et 2 Jeunes juges diplômés.

Les 2 jeunes juges seront intégrés dans le total de chaque département et rapporteront selon leur qualification :

- 5 pts pour un jeune juge non certifié - 20 pts pour un jeune juge certifié départemental
- 30 pts pour un jeune juge certifié régional - 40 pts pour un jeune juge certifié national

A condition que la certification ait été enregistrée dans le SIFFA au moins 48h avant le début de la compétition.

Un Juge-Arbitre responsable des Jeunes Juges sera nommé pour la compétition afin de valoriser leur présence

La liste des jurys est à envoyer à la Ligue des Pays de la Loire avant le mardi 7 juin 2022

MODALITES D'ENGAGEMENT

Une liste de qualifiés sera affichée sur le site de chaque département. Les clubs devront confirmer la participation de leurs athlètes sur le site de leur département, avec confirmation de leurs épreuves

Invitations scolaires UNSS-UGSEL avec un minima de 80 pts, hors quota équipe départementale.

Participation des Benjamins : Triathlon Général : 1 course – 1 saut – 1 lancer

Participation des Minimes : Triathlon Général : 1 course – 1 saut – 1 lancer

Triathlon Orienté: 2 concours et 1 course

2 courses de familles différentes et 1 concours

NOMBRE D'ESSAIS

Lancers et sauts horizontaux (longueur et triple saut) : 4 essais par athlète

Sauts verticaux (hauteur et perche) : élimination après 3 échecs consécutifs

RECOMPENSES :

- Médailles aux 10 premiers par catégorie.
- Une coupe à chaque premier département par catégorie.
- La coupe du Challenge Interdépartemental remise en jeu



Meeting ASV SA Fontenay

Le mercredi 29 juin 2022

Stade municipal, 7 avenue Marceau



Engagements sur le site du comité Rubrique ENGAGE(E)S **Avant le 26 /06/2022**

horaire	épreuves	hauteur	longueur	T saut	Perche	Poids	Disque	Javelot	Marteau
18h		BF + BG	BF + BG						
18h45							BF + BG	BF + BG	
19h									Mi F
19h15								Mi H	
19h30	100 m TC F et M				TC F?				
19h45	80 m Mi F et M								
20h	50 m BG +BF	TTC F		TC F + Mi F				TC F + M	
20h15	1000 m Mi F et M					TCM	TC F+ Mi F		
	1000 m BEF + BEM								
20h30	400 m TC F et M								
20h45	1500m TC F et M								
21h00	200 m TC F et M	TC M		TC M +Mi H		TC F	TC M + Mi H		
21h30	3000 m TC F et M								
21h45	4 x 100 m TC F et M								

TC = toutes catégories à partir de cadets

En rouge épreuves minimales

En Bleu épreuves benjamins

Contacts :

SOULARD Jacques 06.41.99.24.50

NIVET Valérie 06.32.75.32.73



MEETING CRÉDIT MUTUEL OCÉAN

ENTENTE SÈVRE



MERCREDI 6 JUILLET 2022

Stade municipal (Joseph Raymond)
Route de la Touche St Laurent / Sèvre



- ▶ Organisation : Entente Sèvre. Renseignements au : 06-99-70-10-44 (Hervé Maréchal).
- ▶ Engagements :
 - sur le site du club : ententesevre.athle.com – rubrique « engagés ».
 - par E.mail : mickael.genty1@gmail.com (avant le vendredi 1 juillet).
- ▶ Aucune inscription ne sera prise sur place, ni après la date du vendredi 1 juillet.
- ▶ Protocole sanitaire appliqué en fonction des directives.
- ▶ Catégories : Cadets à Masters.
- ▶ Epreuves primées : 400 H & F, 1500 H & F, Perche H, Marteau F (au 4kg).

Primes : 75€ au 1° / 50€ au 2° / 25€ au 3°.
- ▶ Juges : de 5 à 9 athlètes : 1 juge 10 athlètes et + : 2 juges
- ▶ Règlement du meeting par épreuve : consulter le site du club, <http://ententesevre.athle.com>

Horaires	Courses	Concours				
		Hauteur	Longueur	Perche	Poids	Marteau
17h45		Mise en place du jury				
18h15			TC F	TC H TC F		CA F 3 Kg MA F 3kg
18h30	100m TC F	TC H			TC H	
18h45	100m TC H					JU à MA F 4kg
19h20	400m TC F		TC H			
19h45	400m TC H	TC F			TC F	TC H
20h15	100m Finales					
20h30	1500m TC F					
20h45	1500m TC H					

CONTACT du SECRETARIAT

Comité de Vendée d'Athlétisme

Maison des Sports 202 Bd Aristide Brian BP 167

85004 La Roche sur Yon Cedex

Tél : 02.51.44.27.16

Mail : comite.athle85@maisonsportsvendee.com

Site : <http://comitevendee.athle.org>

Coordonnées du Président du Comité :

GENTY Mickaël

Tel : 06 03 99 41 99

Mail : mickael.genty1@gmail.com

Coordonnées du Cadre Technique :

LEGRIS Karine

Tél : 06 52 16 05 60

mail : ctfathle85@gmail.com

Coordonnées du Coach Athlé Santé :

GAUTIER Fabienne

Tél : 07.82.87.76.80

Mail : coachathlesante85@gmail.com